

Le ministre a expliqué que le projet de loi comporterait le droit d'effectuer directement les placements. Je me réjouis certes de partager son avis sur ce point, car, dans certains cas, il en résulte une plus grande liberté d'action. Notre parti attache de l'importance à des normes nationales lorsqu'il s'agit de l'essor du Canada fondé sur une nouvelle répartition des richesses et de la suppression des injustices de naguère. Bien entendu, nous appuierons le projet de résolution.

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le président, quelques mots seulement. Je tiens d'abord à féliciter le ministre d'avoir présenté cette résolution.

L'honorable ministre souhaitait, tantôt, que le débat sur cette résolution ne s'éternise pas. C'est justement ce que j'ai toujours souhaité pour chacune des résolutions parce que, en ayant simplement le texte de cette résolution, nous ne pouvons y trouver assez de détails pour en discuter et décider si nous sommes en faveur ou contre cette résolution.

Le ministre disait, tout à l'heure, que 50 millions de dollars pour l'Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique n'étaient peut-être pas beaucoup. J'ai été un peu surpris de l'entendre dire: Ce n'est pas parce que les fonds de l'Office sont épuisés, mais c'est pour augmenter les fonds afin de remplir une promesse qu'on a faite à l'Office. Je me demandais si c'était simplement pour remplir une promesse électorale, ou pour consolider ce Fonds afin de faire quelque chose pour l'économie de l'Atlantique.

Si c'est pour la deuxième raison, j'en suis pour consolider l'économie de la région atlantique et pour essayer de relever le niveau de vie de ces provinces.

Aussi, je suis d'avis que c'est la meilleure occasion pour nous, lors de la présentation du bill, d'étudier le travail qu'accomplissent ces Offices. En ce qui a trait à ma province, je me suis aperçu, à mon grand étonnement, en étudiant les travaux de ces Offices, que la grande majorité des fonds étaient consacrés à des études inconsidérées, alors qu'on aurait pu si bien concrétiser des beaux projets et ménager l'argent pour ces projets.

A mon avis, c'est ce que vous êtes en train de faire, dans les provinces de l'Atlantique, concrétiser des projets déjà lancés; c'est pour ça que je suis en faveur de cette résolution. Quand le bill sera étudié à la Chambre, nous aurons l'occasion de voir ce qui a été fait avec l'argent déjà dépensé—il y en a certainement plus de 50 p. 100 de dépensé—puisqu'on vient nous demander encore 50 millions dispersés dans les provinces, afin fait, quelles réalités le gouvernement ou la commission peut nous présenter, et alors nous

[M. Brewin.]

pourrons juger des réalités qui s'accomplissent dans les provinces de l'Atlantique.

Nous favorisons encore cette aide aux provinces, parce que nous voulons aider les nôtres. C'est édifiant d'aider les pays étrangers, mais j'aime encore mieux voir quelques millions dispersés dans les provinces, afin que celles-ci puissent également en jouir. C'est beau d'entendre dire, quand on voyage en dehors du Canada, que notre pays est riche, et ce par les pays qui reçoivent des cadeaux du Canada. Je vous assure que les provinces de l'Atlantique, quand elles recevront ces montants du fédéral, cette aide du fédéral, pour renforcer leur économie, aimeront encore plus leur pays et elles seront encore davantage unies aux autres provinces. C'est ainsi dans toutes les provinces. C'est comme cela qu'on regarde le travail du fédéral dans la province de Québec. Quand c'est le temps, dans la province de Québec, d'avoir le secours du fédéral, nous en avons besoin aussi, nous le voulons au pro rata de la population.

J'entendais mon préopinant dire: ce n'est peut-être pas beaucoup 50 millions. Mais, par ailleurs, il ne faut pas oublier, non plus, que la population des provinces de l'Atlantique n'est pas aussi grande que celles des autres provinces, que celle de la province de Québec, par exemple, quand on va chercher des taxes, on va les chercher d'abord dans les provinces où la main-d'œuvre ouvrière est grande, et ce sont elles qui rapportent les fonds au fédéral. Si nous voulons les redistribuer avec justice, eh bien, qu'on pense à celles qui ont payé d'abord, et à celles qui en ont besoin ensuite, mais sans être injuste envers ceux ou celles des provinces qui ont alimenté ces caisses.

Je crois que le ministre sera «bien vu» si de semblables résolutions sont présentées en faveur de la province de Québec, parce que je suis sûr qu'il est au courant de l'économie de la province de Québec et qu'il sait qu'elle a besoin aussi de l'aide fédérale. Nous souhaitons que cette aide aux autres provinces se fasse au pro rata de la population nécessaire dans toutes et chacune des provinces du Canada.

● (4.10 p.m.)

[Traduction]

M. McQuaid: Monsieur le président, je prends la parole pour appuyer ce projet de résolution, car je suis convaincu que l'établissement de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, en janvier 1963, fut indubitablement l'une des mesures les plus progressistes jamais prises par un gouvernement en faveur des provinces de l'Atlantique.

Les objectifs de l'Office sont clairement énoncés dans la loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique, dont je